



FÉDÉRATION BELGE FRANCOPHONE DE PATINAGE

A.S.B.L. reconnue par le C.O.I.B., l'A.D.E.P.S. et la F.B.R.S.
Président : Joël Ogunade
Site web : www.fedepatinage.be
Siège social et bureau : Place Marcel Broodthaers 8, boîte 5 – 1060 Bruxelles

ATTESTATION DE TRANSFERT ⁽¹⁾

Je soussigné(e), Monsieur / Madame ⁽²⁾ (Prénom NOM)

et agissant en qualité de Président Secrétaire Trésorier

du club (Dénomination de l'association) ,

déclare accepter et enregistrer le transfert du joueur / de la joueuse ⁽²⁾

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Numéro de licence :

Domicilié à :

..... ,

vers le club (Dénomination de l'association) ,

représenté par Monsieur / Madame ⁽²⁾ (Prénom NOM)

et agissant en qualité de Président Secrétaire Trésorier, qui accepte le transfert.

Fait en quatre exemplaires à le

Pour le club cédant
(prénom, nom et signature)

Pour le club recevant
(prénom, nom et signature)

Pour le joueur, la joueuse ou
son représentant légal
(prénom, nom et signature)

La présente attestation doit être envoyée au secrétariat de la F.B.F.P. par courrier électronique et par courrier postal.

⁽¹⁾ A compléter en lettres capitales

⁽²⁾ Biffer les mentions inutiles

Date effective du transfert

Nom et signature du
représentant de la F.B.F.P.